

Tendances

Répondre aux nouveaux défis des territoires

Numéro 3 – octobre 2015



Economie, innovation & territoires

**Economie et territoires : un couple
inséparable ?**

Pages 7-17

L'aménagement au service de l'économie

Pages 18-38

**Les réseaux d'acteurs, leviers de
l'innovation**

Pages 39-50



Economie, territoires, richesses et réseaux

Martin VANIER¹

On s'est suffisamment alerté de la déterritorialisation d'une certaine part de l'économie, par la délocalisation d'entreprises, leur dés-ancrage, par leur comportement *footloose*, ou par la montée d'activités de plus en plus virtuelles, labiles, indifférentes aux lieux, pour ne pas douter de l'intérêt de reconsidérer ce rendez-vous : économie et territoire. Le texte qui précède, de Jean Haëntjens, explique les raisons contemporaines de ces retrouvailles, et éclaire la reterritorialisation d'un certain nombre de logiques économiques, pour des motifs d'ailleurs variés. L'article qui suit revient sur ces raisons et approfondit le débat quant à leur appréciation. Dès lors, chaque lecteur pourra poursuivre sa propre analyse sur l'économie, les territoires, et leur nouveau rendez-vous.

Mais il n'est pas inutile de s'arrêter un instant sur ces deux termes, qui se tournaient le dos, il fut un temps, et qui seraient à nouveau en phase, et installent ce débat. Economie, c'est-à-dire ? Territoires, mais encore ?

Economie d'abord. C'est le champ de la production et de la circulation des richesses, définition personnelle qu'on peut largement sophistiquer, mais qui n'évitera pas

le dernier terme (« richesses »). Or, de la richesse, on a aujourd'hui des appréciations moins consensuelles que jamais. Elles vont jusqu'à diverger sur le fait que toutes les richesses qui font l'économie d'une société seraient monétarisées ou monétarisables. Pire encore, elles s'affrontent sur le principe fondateur de la richesse, qui est la croissance. Les pensées de la décroissance semblaient marginalistes il y a une génération encore (ou obscu-

rantistes pour leurs opposants). Elles ont ni plus ni moins contribué à forger un nouveau vocabulaire économique, de la frugalité à la circularité, de la proximité au partage. Nul ne peut contester désormais que l'économie de la proximité, l'économie du partage, l'économie frugale, proposent des modèles alternatifs et attractifs, à condition, pour reprendre l'invitation du fameux rapport Viveret², de « reconsidérer la richesse ».

Economie et territoires : un couple inséparable ?

On pourrait estimer que le pluriel va bien à l'économie, et qu'il faut de tout pour faire des territoires, y compris des modèles qui se contestent mutuellement. Après tout, ce qu'on appelle globalement « économie » a sans doute toujours été cet agglomérat d'activités, de fonctions, de logiques, voire d'éthiques, d'une grande hétérogénéité, avec des modèles dominants voire hégémoniques, mais aussi d'autres, résistants et profondément structurants bien que discrets.

Le fait est que lorsqu'on invoque « l'économie », comme dans « Economie et territoires », on a d'abord tendance à effacer cette hétérogénéité et ses divergences, et à se raccrocher à ce qu'on pense être la forme dominante de l'économie. Quel aménageur ne pensera pas immédiatement établissement productif et zone d'activités à propos des deux mots titres de ce dossier ? Et pourtant, qui peut affirmer que c'est dans l'établissement productif (« usine du futur » !) et la zone d'activités que s'incarnent les économies d'aujourd'hui et de demain ? Ou pas plutôt dans des réalités totalement différentes, faisant par exemple de l'individu (et non plus l'établissement) l'unité entrepreneuriale par excellence, et du réseau, sa spatialité préférée (et non plus la zone) ?

Mais alors : territoire ? C'est actuellement en France – car le terme est très français – l'incarnation du collectif situé et agissant, porteur d'intérêts publics, locaux et démocratiques. Le terme est généreux et permet de désigner aussi bien l'acteur collectif et l'institution qui le représente – la collectivité territoriale – que l'espace qui les a vu naître, en même temps que les deux premiers termes inventaient le troisième. Au point qu'on a fini par oublier que tous les territoires sont, littéralement, des inventions (l'Europe, la France, telle région, telle commune...) dues aux col-

lectifs agissants par lesquels ils sont nés. Du solide donc, tant juridique qu'anthropologique.

Pourtant, tout comme le mot « richesses » vient réinterroger l'économie, le mot « réseaux » vient réinterroger nos spatialités, c'est-à-dire la façon dont nous concevons notre existence dans l'espace, ce qu'on pourrait appeler notre « être géographique ». Les territoires existent, certes, mais les réseaux plus encore, et il est permis d'estimer que ceux-ci ont pris le pas sur ceux-là, dans un certain nombre d'organisations, de fonctionnements et de logiques, à commencer par ceux de l'économie. Pensons aux services que ces réseaux offrent, à la puissance des entreprises concernées, mais aussi aux expressions sociales foisonnantes des réseaux, à l'ère numérique des outils communicants et nomades. Pensons surtout à ces nouvelles formes d'économie, comme l'économie circulaire, l'économie des fonctionnalités – celle qui donne accès à des biens dont on n'est pas propriétaire – l'économie des biens et services éco-systémiques (eau, énergies renouvelables, biodiversité), dont les principes mêmes sont fondés sur le réseau, l'échange, les flux et les connexions, bien davantage que sur l'aire, l'autonomie, les stocks et les frontières. Alors pourquoi pas « économie et réseaux », plutôt que « économie et territoires » ?

La raison est simple : avec « territoires », c'est le politique, dans toutes ses dimensions, qui est sous-jacent, c'est-à-dire l'expression d'intérêts collectifs régulés dans le cadre d'un contrat social, régulièrement revérifié, re-débatu, ré-énoncé, à l'intérieur de frontières. Le pluriel du terme invitant à cet égard à ne pas s'en tenir au cadre national – cependant essentiel au contrat social – mais à une conception décentralisée de ces intérêts et de leurs expressions. Voilà l'idéal de la dé-

centralisation, qui concerne de très près le monde de l'économie mixte, et voilà pourquoi « économie et territoires ». Mais les collectifs en réseaux, les intérêts en réseaux, les engagements en réseaux n'ouvrent-ils pas un nouvel espace politique, différent sinon concurrent de celui des territoires, où se traitent désormais les grandes questions contemporaines, y compris celles de la production et l'échange de nouvelles formes de richesses ? Il y a du pouvoir dans le territoire, on y construit l'intérêt public et on y vote, mais que se passe-t-il pendant ce temps dans les réseaux, ce monde combiné d'infrastructures, d'organisations et de services qui, par bien des aspects quotidiens et concrets, gouverne le monde ?

Economie, territoires : rien ne va de soi. Souvent les réalités changent, mais les mots demeurent, et les représentations qu'ils véhiculent font preuve d'une certaine inertie. Peut-être faudrait-il, pour explorer le même champ et en rassembler ici l'expérience des acteurs de l'économie mixte, convoquer un autre couple de mots, comme « richesses et réseaux » ? On y perdrait certainement quelques repères indispensables, quelques bases conventionnelles pour l'instant irremplaçables. Mais on y gagnerait peut-être quelques horizons nouveaux, quelques marges d'action insoupçonnées. Ceux et celles-là mêmes qui demain feront sans doute la différence dans le monde concurrentiel... de l'économie et des territoires. ■

1- Dernier ouvrage paru : *Demain les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*, Hermann, 2015.

2- Patrick VIVERET, *Reconsidérer la richesse : rapport final de la mission « nouveaux facteurs de richesse »*, Secrétariat d'État à l'économie solidaire, avril 2002